

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [cynthia-tremblay-cssp-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/614f41aa220e7a70ccef6857>

Date d'obtention : 2026-02-23 19:41:29

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Premièrement, il faut commencer par questionner l'auteur du signalement, la rassurer et adopter un ton rassurant.

Il faut évaluer la situation et rester dans le non-jugement.

Il faut remplir la grille pour déterminer les étapes suivantes : l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue.

Ensuite, il faut vérifier les informations recues auprès des personnes impliquées, demander de ne pas en parler

Rencontrer l'investigateur et déterminer si c'est impulsif ou malveillant. Confisquer le cellulaire afin d'éviter la propagation de ou des photos.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Si un parent vient nous voir, je le dirige vers la police car je ne sais pas s'il y a des répercussions au niveau scolaire.

Je ne suis pas mandataire de la police, elle ne peut pas me demander d'enquêter à sa place.

Je fais protocole sexto dans presque tous les cas.

En aucun cas, je dois regarder les photos car je pourrais être accusé de consulter de la pornographie juvénile.

Un élève non collaborant j'appelle la police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Communiquer avec les parents de la victimes et des investigateurs. Je suis moi-même parent et je suis consciente que c'est difficile à recevoir comme information. Les jeunes parfois l'échappent pensant ne rien faire de mal. Comme parent, recevoir ce genre d'appel c'est confrontant, on se remet en question, qu'est-ce que j'ai fait de mal pour que mon enfant agisse comme ça, ou ai-je manqué à mon rôle de parent.

Confisquer un téléphone peut être délicat.

Rencontrer un élève malveillant peut être confrontant aussi, comme parent savoir qu'un élève veut transmettre peut me ramener à mon rôle de parent et non d'intervenant

Rencontrer un élève malveillant peut être confrontant aussi, comme parent savoir qu'un élève veut transmettre peut me ramener à mon rôle de parent et non d'intervenant. Je me dois de rester impartiale et neutre dans mon intervention. Je me dois de garder mes opinions pour moi et de ne pas rentrer en confrontation avec le jeune.